

Pierre Le Gall

plegall@isara.fr

Isara Lyon-Avignon, Laboratoire d'Etudes Rurales

Claire Delfosse

clairedelfosse@orange.fr

Université Lyon 2, Laboratoire d'Etudes Rurales

Agroecology Scientific Day 2024

Workshop n°4, Session n°1

Titre :

Une transition agroécologique en péril ? Le cas des produits sous AOP en Bresse.

Résumé :

En 2009, l'une des plus anciennes appellations d'origine française, la volaille de Bresse, propose de nouvelles conditions de production particulièrement ambitieuses dans leurs composantes environnementales¹. Dès lors, le cahier des charges impose par exemple la présence de 25 mètres de haie linéaires par ha. En 2014², deux productions qui lui sont historiquement associées (Bérard and Marchenay, 2007; Delfosse, 2014, 2011), le beurre et la crème de Bresse³, obtiennent leur AOP, avec une alimentation des vaches fondée sur l'herbe et le pâturage. Tant par les conduites des troupeaux (plein air pour les volailles, pâturages pour les bovins), que par les modes de gouvernance (via les ODG), ou encore l'existence d'un modèle de polyculture-polyélevage, les productions agricoles de ce territoire de la Bresse répondraient à différents principes agroécologiques (sur le plan économique, social et environnemental) selon les critères émis par la FAO ou d'autres experts (FAO, 2018; Mottet et al., 2020).

Malgré cette dynamique porteuse au début des années 2010, cette transition agroécologique qui ne dit pas (ou peu) son nom demeure sous tension au moment où ses fondements environnementaux, sociaux et économiques s'effritent. Ainsi, l'obligation de parcours des volailles soumet aujourd'hui les animaux à davantage de prédation, y compris renforcée par la présence de haie, tandis que les chaleurs estivales de plus en plus fréquentes suscitent une modification des comportements et du stress chez la volaille (nervosité des coqs). Si les élevages avicoles semblent relativement peu soumis à la sécheresse, contrairement aux bovins, la question du bien-être animal est entière, dans sa capacité à cohabiter avec les enjeux environnementaux⁴. La prédation est un élément affectant l'économie des exploitations (jusqu'à parfois 20% de perte). Mais des enjeux liés à la filière et davantage socioéconomiques percutent tout autant la dynamique du territoire. En effet, l'arrêt progressif des élevages (reconversion ou arrêt) menace l'équilibre de polyculture polyélevage, mais surtout le seul centre de reproduction et de sélection génétique de la filière poulet et dinde de Bresse, à Bechanne⁵.

¹ Décret n°2009-1601 en date du 18 décembre 2009 relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Volaille de Bresse » ou « Poulet de Bresse », « Poularde de Bresse », « Chapon de Bresse »

² Bulletin officiel du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt n°27-2014

³ Le petit-lait, mélangé à des céréales comme le maïs, étant traditionnellement distribué aux volailles.

⁴ La pratique de l'épINETTE est aujourd'hui fortement débattue, entre prise en compte du bien-être animal, la revendication de pratiques historique et l'intérêt zootechnique.

⁵ En dessous de 600.000 poussins vendus annuellement, la rentabilité de la structure n'est pas assurée.

De plus, une recomposition des intermédiaires et acteurs de l'aval (diversification du seul volailler local, apparition de groupes nationaux comme le groupe LDC), ainsi qu'une réduction de ceux-ci, affaiblit l'interdépendance entre les éleveurs et les volaillers de la Bresse. Il en est de même pour les beurres et crèmes de Bresse qui constituent de moins les produits phares des entreprises (à l'image de l'entreprise La Bressane) tout au plus parfois des produits d'appel. En amont, ils peinent à rémunérer le lait et souffrent d'une baisse importante de ses actifs. Enfin, pour la volaille, la crise du Covid a révélé la forte dépendance aux métiers de bouche et à la gastronomie pour ses débouchés, tandis que l'inflation actuelle fragilise la vente d'un produit haut de gamme. Ces crises conjoncturelles ne masquent pas en revanche la profonde crise structurelle qui affecte la volaille de Bresse, de moins en moins consommée localement, et peu appropriée par les nouvelles formes de consommation domestique. Face à ces enjeux de filières, agricoles (auxquels il faut ajouter la compétition pour l'accès à la biomasse avec la méthanisation) mais aussi sociétaux (baisse de la consommation locale, mutation de la restauration à domicile), la place des collectivités territoriales interpelle. En effet, les politiques de transition alimentaire (relocalisation de l'alimentation, notamment via les PAT) et énergétiques laissent de côté ces produits pourtant fortement ancrés dans le territoire. Longtemps absente, ou cloisonnée via les découpages administratifs⁶, l'action territoriale apparaît aujourd'hui par le prisme économique, notamment en faveur de la survie d'outils industriels (de transformation) ou de sélection (centre de sélection de Béchanne). A l'heure actuelle, les fondamentaux environnementaux s'effacent aux profits de questions économiques de durabilité de la filière et de ses actifs.

Fondée sur des enquêtes menées dans le cadre l'ANR Gingko⁷ en 2024, cette communication propose d'aborder la fragilité de modèles agricoles fortement empreints d'agroécologie. Plus encore, nous montrons la difficulté d'associer durabilité environnementale, sociale et économique, de même que de pérenniser ce triptyque dans le temps. Nous questionnerons aussi comment la recomposition des pratiques alimentaires, et de fait nos systèmes alimentaires, impacte la transition agroécologique. Enfin, nous aborderons comment des collectivités territoriales, particulièrement invitées, par la mise à l'agenda public⁸ de la relocalisation de l'alimentation, à s'emparer de produits « ordinaires » ou non AOP, tentent aujourd'hui de réinvestir ces produits historiques. Ce travail s'inscrit plus globalement dans les réflexions sur la place du territoire dans la transition agroécologique (Gliessman, 2016; Wezel et al., 2016) mais dans un cadre innovant car convoquant des produits sous AOP jusque-là peu questionnés.

Références :

- Bérard, L., Marchenay, P., 2007. Produits de terroir : comprendre et agir. CNRS, Bourg-en-Bresse.
Delfosse, C., 2014. Le métier de crémier-fromager : de 1850 à nos jours, Mer du Nord. ed. Rinxent.
Delfosse, C., 2011. La patrimonialisation des produits dits de terroir. quand « le rural » rencontre « l'urbain » ? Anthropology of food.

⁶ Les zones AOP Beurre et Crème de Bresse, ainsi que volailles et dinde de Bresse se répartissent entre les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté

⁷ GINGKO. Les Indications Géographiques comme patrimoine commun de connaissances. Réévaluation des modèles actuels de régulation et d'action collective dans le contexte des transitions agro-écologiques.

⁸ Via les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

- FAO, 2018. Les 10 éléments de l'agroécologie: guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables.
- Gliessman, S., 2016. Transforming food systems with agroecology. *Agroecology and Sustainable Food Systems* 40, 187–189. <https://doi.org/10.1080/21683565.2015.1130765>
- Mottet, A., Bicksler, A., Lucantoni, D., De Rosa, F., Scherf, B., Scopel, E., López-Ridaura, S., Gemmill-Herren, B., Bezner Kerr, R., Sourisseau, J.-M., Petersen, P., Chotte, J.-L., Loconto, A., Tiftonell, P., 2020. Assessing Transitions to Sustainable Agricultural and Food Systems: A Tool for Agroecology Performance Evaluation (TAPE). *Front. Sustain. Food Syst.* 4. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2020.579154>
- Wezel, A., Brives, H., Casagrande, M., Clément, C., Dufour, A., Vandenbroucke, P., 2016. Agroecology territories: places for sustainable agricultural and food systems and biodiversity conservation. *Agroecology and Sustainable Food Systems* 40, 132–144. <https://doi.org/10.1080/21683565.2015.1115799>